

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 mars 2021 de Brest à Pied et à Vélo

Adhérents présents : 23 dont adhésions en début d'AG : 5

Pouvoirs : 6

Votants : 29

Visiteurs non adhérents : 3

Gestion de l'association

Rapport Moral 2020 : approuvé à l'unanimité

Rapport Financier 2020 : approuvé par 28 voix pour et 1 abstention

Quitus : approuvé par 28 voix pour et 1 abstention

Rapport d'activité 2020 : approuvé à l'unanimité

Plan d'actions 2021 : approuvé par 28 voix pour et 1 abstention

Budget 2021 : approuvé par 27 voix pour et 2 abstention

Montant adhésion

Le principe d'une augmentation de l'adhésion normale est approuvé par 18 voix pour, 2 voix contre et 6 abstention.

Le montant de l'adhésion normale est porté à 25 euros par 20 voix pour et 6 abstention

Le principe d'une augmentation de l'adhésion famille est rejeté par 9 voix pour, 9 voix contre et 9 abstentions

Le principe d'une augmentation de l'adhésion réduite est rejeté par 9 voix pour, 12 voix contre et 5 abstentions

Le principe d'une augmentation de l'adhésion pour les structures est adopté par 21 voix pour et 6 abstentions

Le principe d'une adhésion différente pour les structures lucratives et non lucratives est adopté à l'unanimité

L'assemblée générale donne mandat au Conseil d'Administration pour définir un montant d'adhésion fonction de la taille des structures par 25 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Durée adhésion

La validité de l'adhésion est adoptée jusqu'à la date anniversaire par 12 voix pour, 9 voix en faveur de l'année civile, et 4 abstentions.

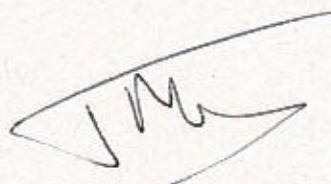


Renouvellement du Conseil d'Administration

La candidature de Axelle Cap est approuvée à l'unanimité

La candidature de Marie Troalen est approuvée à l'unanimité

La candidature de Plabennec à Pied et à Vélo est approuvée à l'unanimité



Thierry Tense



Nicolas Roudot



Aurick. BAUDIER Roudot